

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

LES MARCHANDAGES, ENCORE ET TOUJOURS

Comme toujours dans les sommets de l'ONU, la plupart des conclusions des travaux ont été tirées avant ceux-ci. Cependant, lorsque Madame l'Ambassadrice Durrant a déclaré officiellement close la troisième réunion du Comité préparatoire, lundi à 17h 55, aux termes de plusieurs journées de négociations supplémentaires, elle s'est déclarée « vraiment déçue » que le projet de déclaration de la conférence, intitulé « Un monde digne des enfants », n'ait toujours pas été bouclé. Une demi-heure plus tard, un petit groupe de rédaction se réunissait, chargé de finir le travail et d'y passer pour cela la journée d'aujourd'hui mardi et « si nécessaire, de travailler jusque tard dans la nuit ».

Les principaux points de désaccord sont les suivants :

* les moyens financiers : le Secrétaire Général, Kofi Annan, estime que c'est faute d'investissements suffisants que les objectifs du Sommet mondial de 1990 sur les enfants n'ont pu être atteints. Les pays en développement déclareront que pour que des progrès soient faits, il faut des engagements financiers fermes de la part des pays industrialisés ; les pays industrialisés, de leur côté, déclareront que les progrès dépendront plutôt des politiques menées par les pays en développement.

* la sexualité : les Etats Unis et d'autres états proches des intérêts chrétiens ou musulmans sont opposés à toute référence à l'avortement, à l'éducation sexuelle, au planning familial et à la santé génésique dans le document.

* les droits : ces mêmes pays cherchent à limiter les références faites aux droits des enfants, estimant que c'est aux parents d'élever leurs enfants. Par ailleurs, les pays qui veulent que le texte s'appuie sur la Convention relative aux droits de l'enfant et la renforce s'opposent à ceux – parmi lesquels se trouvent les Etats-Unis – qui voient d'un mauvais oeil l'idée de droits pour les enfants et estiment que c'est aux parents et aux états d'avoir à prendre des décisions.

la famille : les pays « religieux » (par exemple le Vatican, qui tout en n'étant pas membre de l'ONU, exercera son influence habituelle) ne veulent qu'on parle de « famille » que pour désigner père, mère et enfants, alors que d'autres, en Europe surtout, souhaiteraient qu'on tienne compte de la réalité du monde d'aujourd'hui, à savoir que des millions de familles y sont monoparentales, que le « chef de famille » peut également être un grand-parent, un enfant, voire un couple homosexuel.

* la participation des enfants : elle a beaucoup été discutée pendant les réunions préparatoires mais ne peut plus faire l'objet de grands débats dans la mesure où les modalités de la participation des enfants au Sommet sont déjà arrêtées.

D'autres points spécifiques pourraient donner lieu à marchandage :

* le travail des enfants : l'Inde, ainsi que d'autres pays où le problème est répandu, disent que si l'on tient à en parler explicitement, il faut le faire en tenant compte de la réalité économique et sociale dans laquelle s'inscrit cette pratique.

* la peine de mort et les châtements corporels : l'Europe y est opposée, les Etats-Unis disent : « pas touche, la décision nous appartient ».

le Proche Orient : toutes les conférences de l'ONU se débattent dans les problèmes de savoir comment gérer les demandes des pays musulmans de faire condamner Israël et d'évoquer les besoins particuliers des Territoires occupés, et la résistance opposée par les Etats-Unis à ces exigences. L'antagonisme sera certainement encore plus prononcé cette fois du fait des récentes incursions israéliennes en territoire palestinien.

LA POSITION AMERICAINE

De par sa position dominante dans le monde, Washington jouera un rôle majeur. On a vu un bon exemple de la politique du gouvernement américain actuel lundi, quand il a été annoncé qu'il allait « se retirer » du traité créant une Cour Pénale Internationale : sa position est plus dure et plus nationaliste dans les négociations internationales et le souci de compromis est moindre. La position adoptée par les Etats-Unis pendant la conférence correspond à celle de la droite chrétienne dans ce pays : pour la continece, contre l'avortement, pour la famille nucléaire, contre la priorité donnée aux droits.

Ce qui pourrait également être important, c'est la position de négociation adoptée par des pays en développement bien organisés lors de la dernière réunion préparatoire. La Malaisie est à la tête de ce groupe qui se compose essentiellement, mais pas uniquement, de pays musulmans. Ce groupe semble avoir pris pris le relais du « groupe des 77 » qui regroupait des pays en développement, devenu faible et irrésolu.

CONFLITS , COMPROMIS

Les pays particulièrement concernés par tel ou tel point contentieux se réunissent entre eux et élaborent un compromis à l'arraché : c'est généralement un libellé qui passe élégamment sous silence le problème, ou alors il y a donnant-donnant. Ainsi la position britannique est ferme sur les droits génésiques, mais pourrait renoncer à un libellé clair sur ce point dans le document de la conférence, en échange de concessions, par exemple, des Américains sur les châtements corporels.

L'ECHEANCE

Si le groupe de rédaction ne parvient pas à élaborer les compromis nécessaires d'ici à mardi soir, et que les autres négociations entreprises pendant la semaine n'aboutissent pas non plus, il y a trois scénarios possibles :

- (a) les problèmes sont portés aux voix et la réunion se termine plus tard vendredi
- (b) le libellé posant problème est tout simplement biffé du document
- (c) l'approche « conférence de Durban sur le racisme », à savoir l'anarchie : accord où c'est possible et pour le reste, les problèmes seront résolus après la conférence.

LE CONSENSUS DES ONG EN DANGER

Le consensus progressiste des ONG représentées auprès de l'ONU a commencé à se fissurer lors de la dernière réunion préparatoire : on a pu constater, en effet, que des groupes musulmans et des organisations chrétiennes intégristes, ne tenaient aucun compte du consensus sur lequel les ONG ont fonctionné depuis des années, et aussi qu'ils n'hésitaient pas à bloquer une réunion d'ONG si l'on ne satisfaisait pas leurs exigences. C'est de cette façon que des militants américains anti-avortement ont essayé d'obtenir que le Caucus des ONG sur les enfants dans les conflits condamne l'avortement.

LE SOMMET SUR LES ENFANTS MONTRE DE FACON ECLATANTE LES MANQUEMENTS DES ETATS, SELON UN CAUCUS

Un Caucus de représentants des droits des enfants estimait hier que le «Sommet des Enfants» des Nations Unies risquait de marquer simplement le début d'une nouvelle décennie de promesses non tenues.

Quelque 70 chefs d'Etat seront à New York cette semaine pour évaluer les progrès réalisés pour les enfants dans le monde entier et adopter un nouveau plan d'action. Ce plan fait l'objet de négociations depuis plus d'un an, mais reprend surtout les engagements passés, et ne contient pas grand-chose en termes de mécanismes de suivi.

« Des millions d'enfants ne peuvent jouir aujourd'hui des droits les plus fondamentaux et sont victimes de maltraitements inacceptables, parce que les états n'ont pas su honorer leurs engagements », déclare Bill Bell de Save the Children UK, au nom du Caucus des droits de l'enfant, qui est un rassemblement de plus de 100 organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Plus de 125 millions d'enfants ne vont pas à l'école ; 250 millions d'enfants travaillent, parmi lesquels des millions sont victimes d'exploitation sexuelle et de trafic. Deux millions d'enfants sont morts en dix ans et près de 25 millions ont été déracinés par des conflits armés. Chaque année, dix millions d'enfants meurent de malnutrition et de maladies qu'on aurait pu éviter.

Les deux points les plus contentieux et encore en négociation sont liés à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux droits des adolescents à avoir accès à l'éducation et aux structures en matière sexuelle et génésique. Sur ces deux dossiers les Etats-Unis représentent un obstacle majeur à un accord éventuel.

Ainsi Jo Becker, de Human Rights Watch, estime que «les Etats-Unis ont tenté de marginaliser la Convention relative aux droits de l'enfant et de lui enlever son rôle de référence mondiale pour la protection des droits des enfants. Ils essaient aussi de revenir sur des accords déjà conclus prévoyant de fournir aux adolescents information et structures sur les questions sexuelles et génésiques. »

Seuls les Etats-Unis et la Somalie n'ont pas ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Depuis 1989, 191 pays ont ratifié la Convention, ce qui en fait le traité le plus largement ratifié de toute l'histoire.

Le Caucus sur les droits de l'enfant s'est félicité que la Session extraordinaire s'intéresse à la protection des enfants contre la maltraitance, la violence et l'exploitation, alors que ces questions avaient été quasiment passées sous silence en 1990. Mais il a critiqué les mécanismes de suivi et de contrôle prévus dans le document de conclusion de la Session, insuffisants pour permettre d'obliger les états à rendre compte de leurs actes. Ainsi le Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant, qui est le principal organe international de contrôle pour les enfants, n'a reçu aucun soutien supplémentaire, alors qu'il a déjà pris beaucoup de retard dans son travail d'évaluation des politiques menées par les états.

Le Caucus a déclaré qu'un plan d'action vigoureux était absolument nécessaire pour compenser les « promesses non tenues » au cours des dix ans qui ont suivi le Sommet mondial pour les enfants en 1990. Cependant, estime-t-il, les états n'affectent pas les moyens financiers nécessaires aux enfants. L'aide internationale au développement a plongé au cours des années 1990, et les pays en développement n'ont consacré que 12 à 14 % de leur budget aux infrastructures sociales de base. Si des promesses solennelles ont été faites en faveur de la scolarisation pour tous, 2 % seulement de l'aide internationale va à l'enseignement scolaire dans les pays pauvres.

Selon Mme Becker, « c'est facile de promettre, mais dans les dix ans à venir, il s'agit de veiller à ce que les états honorent leurs engagements. En l'absence de volonté politique et de ressources suffisantes, on va tout droit à dix ans de plus de promesses non tenues. »

Le Caucus des droits de l'enfant : bref rappel

Le Caucus des droits de l'enfant comprend plus de 100 organisations nationales et internationales du monde entier, qui travaillent à promouvoir et à protéger les droits des enfants. C'est la plus grande enceinte de lobby d'ONG dans le cadre de la Session extraordinaire de l'ONU. En sont membres des organisations de défense des droits de l'homme, des ONG de développement et des groupes travaillant sur des problèmes spécifiques : éducation, santé des enfants et des adolescents, travail des enfants, conflits armés...

TABLE RONDE

LE COMITE ONU SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Jeudi 9 mai 2002
Church Center, 2^{ème} étage
11 à 13 heures

1^{ère} partie : le rôle du Comité sur les droits de l'enfant dans la mise en oeuvre de la Convention sur les droits de l'enfant et le Plan d'Action de la Session extraordinaire

2^{ème} partie : les ONG et le processus de contrôle des comités : la pratique du système : expériences

les participants :

- * Jaap Doek, Président, Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant
- * Anne Bayefsky, Columbia Law School
- * Paolo David, Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les droits de l'homme (à confirmer)
- * Maria Green, International Anti-Poverty Law Center
- * Andrea Kahn, Réseau d'Informations sur les Droits des Enfants (CRIN)
- * Lesley Miller, UNICEF
- * Laura Theytaz, Groupe d'ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session extraordinaire par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, veuillez envoyer un message à crin_specialsession-subscribe@domeus.co.uk.

Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network
c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél 00 44 (0)207 716 2240 télécopie : 00 44 (0) 207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

LES ETATS-UNIS MENACENT DE QUITTER LA CONFERENCE

Les Etats-Unis ont beaucoup attiré l'attention hier, à la veille du Sommet consacré aux enfants, en menaçant de claquer la porte des négociations informelles, et en se faisant par ailleurs qualifier par un des principaux groupes d'ONG de « négatifs et d'obstructionnistes ».

C'est en lisant le texte de compromis de Madame l'Ambassadrice Durrant, qui avait fait l'objet d'intenses discussions au sein de deux groupes de travail restreints pendant toute la journée, que les Etats-Unis ont lancé cet avertissement. L'un des négociateurs américains, se déclarant mécontent du texte, aurait annoncé que sa délégation ne pouvait travailler sur cette base et pourrait s'absenter de la table des négociations.

Un collègue d'un pays ami a déclaré à cette publication qu'il s'agissait là sans doute d'une réaction un peu vive qu'il ne fallait pas prendre trop au sérieux.

Mais ces propos n'ont fait que renforcer les rumeurs allant déjà bon train dans les couloirs : que ferait la conférence au cas où les négociations n'aboutiraient pas [voir mise à jour numéro 1] ? Un scénario envisagé serait que la déclaration de la conférence, *Un monde digne des enfants* (qu'on désigne actuellement sous le nom de projet de document de conclusion), pourrait mentionner une dérogation (« opt-out) pour les Etats-Unis sur la Convention relative aux droits de l'enfant.

Lors d'une conférence de presse au moment du déjeuner, les Etats-Unis ont été vivement attaqués par le Caucus des droits de l'enfant, qui regroupe plus de 100 ONG de tous les pays. Sa porte-parole, Jo Becker, a déclaré que son groupe était déçu par « le rôle négatif et obstructionniste » joué par Washington sur les droits génésiques et la Convention sur les droits de l'enfant.

Elle a estimé qu'on essayait de marginaliser la Convention dans les négociations, essentiellement sous la pression des Américains, et que Washington tentait aussi de revenir sur des accords déjà conclus prévoyant de fournir aux adolescents informations et structures sur les questions sexuelles et génésiques. « Je crois savoir que le gouvernement Bush a déclaré qu'il n'acceptait pas le libellé de conférences précédentes de l'ONU, comme celle de Pékin sur les femmes. »

Les pays arabes ont soutenu les Etats-Unis, et le groupe SDC (certains pays en développement), avec le Soudan à sa tête, partage certaines positions américaines.*

Youssef Hajjar, du mouvement Arab Ressource Collective relevait également que l'Eglise catholique exerce « une pression considérable » sur l'Argentine et d'autres pays d'Amérique du Sud pour qu'ils renouent avec les positions plus rigides du passé. Beaucoup de groupes catholiques et anti-avortement des pays dits développés essayaient également de bloquer une approche donnant la priorité aux droits pour les questions des enfants.

Bene Madanagu, de l'Initiative Girls Power, s'est jointe à la critique lors de la conférence de presse. Elle a exposé : « C'est consternant d'entendre les Etats-Unis se faire les défenseurs d'une idéologie rétrograde et conservatrice, qui entretient à dessein l'ignorance et la confusion dans les esprits, en prétendant que la chasteté pourrait permettre d'endiguer le VIH et le SIDA. Ce virus fait des ravages

chez les jeunes des pays en développement, et l'on pourrait ainsi arriver à une situation où les jeunes ne sont pas informés sur la santé, la sexualité, voire même les règles. » Le résultat, ce serait plus de gens en mauvaise santé, et plus de morts.

Elle a également accusé les Etats-Unis de faire pression sur les états ayant ratifié la Convention pour qu'ils ne l'appliquent pas.

Le groupe SDC s'est révélé une force bien organisée lors de la troisième réunion préparatoire en juin. Hier, un délégué occidental au moins, en privé, le critiquait, déclarant qu'il s'était montré intransigeant lors des négociations. Il se pourrait que le groupe prenne cela comme un compliment...

LES « PROCHES » DANS LES NEGOCIATIONS

Les membres du groupe des « proches » (like-minded), dont sont membres l'Australie, le Canada, la Nouvelle Zélande, la Norvège et la Corée du Sud, ont adopté une position plus active dans cette série de négociations. Ils se sont notamment prononcés nettement en faveur de la Convention et des questions de santé sexuelle et génésique. Ils font ainsi partie du « bloc » de négociation comprenant également l'Union Européenne, le Groupe de Rio et le SDC.

DES ENFANTS SOLDATS TEMOIGNENT POUR LA COUR PENALE INTERNATIONALE

Le représentant spécial du Secrétaire Général pour les enfants et les conflits armés, Olara Otunnu, a déclaré hier qu'une fois établie la Cour pénale internationale, il ferait tout pour que les responsables de l'enrôlement d'enfants soient parmi les premiers inculpés.

Il a fait cette déclaration pendant la deuxième réunion sur les enfant soldats. A celle-ci comme à la précédente on a pu entendre les témoignages brefs mais bouleversants d'enfants victimes de la guerre, dont deux enfants qui avaient été soldats.

« Je ne souhaite à personne de vivre ce que j'ai vécu, pas même à mon pire ennemi. Ca fait trop mal. Je ne me sens pas comme les autres ». : China, forcée de prendre les armes à l'âge de neuf ans.

Ishmael s'est engagé à l'âge de 14 ans, « pour venger mes parents. Mais j'ai tué les parents d'autres enfants. C'est un cercle vicieux de vengeances successives ».

Précédemment, lors d'une réunion du Conseil de Sécurité sur les enfants dans les conflits, Elisa, 17 ans, a transmis aux diplomates et aux ministres un message du Forum des Enfants : « La guerre et la politique ont toujours été des jeux d'adulte, mais les perdants, ça a toujours été les enfants. »

Et elle a lancé « j'espère que vous vous en souviendrez ».

C'était la deuxième fois qu'un enfant s'exprimait devant le Conseil de Sécurité.

Lors d'une autre session sur ce problème, organisée lundi par le US Council on Foreign Relations, il a été expliqué qu'avec les instruments juridiques internationaux existants, la communauté internationale pouvait vraiment entreprendre quelque chose contre ceux qui utilisent des enfants comme soldats : on a cité un protocole à la Convention relative aux droits de l'enfant, trois résolutions du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés, et la Convention proprement dite. Mais c'est la Cour pénale internationale qui fournirait l'instrument juridique le plus efficace.

Une fois la Cour lancée, en juillet, la priorité serait de « lancer la cour internationale qu'est l'opinion publique », a déclaré M. Otunnu.

LE CAUCUS DES DROITS DES ENFANTS NE REND PAS LES ARMES

Hier, le Caucus sur les droits de l'enfant, le plus vaste lobby d'ONG à la Session extraordinaire, a décidé de poursuivre son travail après le Sommet. Pendant la réunion, les participants ont estimé que le Caucus avait bien su représenter la richesse de l'expérience des ONG aux négociations de la Session extraordinaire, et que la dynamique ainsi créée pourrait être utile aux droits des enfants dans d'autres actions.

Ce caucus comprend plus de 100 organisations nationales et internationales du monde entier, qui travaillent à promouvoir et à protéger les droits des enfants. Il compte parmi ses membres des organisations de défense des droits de l'homme, des ONG de développement et des groupes travaillant sur des problèmes spécifiques : éducation, santé des enfants et des adolescents, travail des enfants, conflits armés.

Il tiendra une dernière réunion jeudi de 17 à 18 heures pour décider s'il est opportun de publier ou non un communiqué de presse à la fin de la Conférence.

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus de 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service e-mail, qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, veuillez envoyer un message à crin_specialsession_subscribe@domens.co.uk Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network

c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél : 00 44 (0)207 716 2240 télécopie : 00 44 (0)207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

LES ETATS - UNIS DENONCENT LES PAYS RESPONSABLES D'UN PROJET DE DECLARATION « EXTREMEMENT DECEVANT »

Michael Dennis, du Département d'Etat américain, a défendu énergiquement, hier, la position de son pays dans les négociations de la Session extraordinaire, accusant les autres pays d'avoir édulcoré le projet de déclaration de la conférence, le rendant ainsi « extrêmement décevant ».

Il a déclaré à une réunion de briefing d'organisations non gouvernementales américaines : « Malheureusement, beaucoup de pays veulent préserver à leurs priorités nationales avant le bien-être des enfants ».

Disant que les Etats-Unis étaient à la pointe en matière de protection des enfants, il a précisé que son gouvernement avait préconisé un certain nombre de recommandations précises, comme par exemple de limiter le rôle des enfants dans les conflits armés, mais que les autres délégations avaient préféré des généralités.

Il a poursuivi : « Toutes les propositions que nous avons faites ont été rejetées. Il [le projet de déclaration] représente maintenant le plus petit dénominateur. »

Il a catégoriquement rejeté l'idée que le gouvernement du Président Bush avait fait marche arrière par rapport aux positions du gouvernement Reagan, et affirmé que c'était les autres pays qui avaient changé de position, pas les Etats-Unis.

En effet, d'après lui, ces pays insistent pour n'envisager les droits de l'enfant que dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant ; cela va au détriment des enfants, puisque la Convention est faible sur certains points, par exemple le trafic, la prostitution, la vente des enfants et la pornographie. Les Etats-Unis sont à la pointe, a-t-il affirmé, puisqu'ils ont adopté des protocoles couvrant ces différents domaines, alors que les pays européens ont des lois moins strictes et préfèrent donc le libellé général de la Convention.

Il a reconnu que la Convention est une référence importante pour la législation concernant les droits de l'enfant, tout en disant que les Etats-Unis ne pouvaient accepter que ce soit la référence unique. Les Etats-Unis disposent sans doute du meilleur arsenal juridique de protection des enfants du monde, a-t-il relevé.

TARD DANS LA SOIREE, LES LOBBIES JOUENT CARTE SUR TABLE

Hier soir, à 23 h 30 à peu près, Carol Bellamy a pris l'ascenseur pour redescendre dans le hall d'entrée du bâtiment de l'UNICEF (c'est là qu'avaient lieu depuis des heures des négociations visant à obtenir un consensus pour la conférence) et a été accueillie par deux groupes de lobby opposés : Jennifer Curran, parlant au nom de la Youth Coalition, disait : « Nous voulons que les états développent les accords existants en matière de santé et de droits sexuels et génésiques pour les jeunes et les adolescents » : elle faisait allusion aux accords conclus lors de la conférence internationale sur la population et le développement. Son organisation – dont certains des membres passaient agréablement le temps en jouant aux cartes – est membre de la International Sexual and

Reproductive Rights Coalition, qui organisait cette veille pour exprimer sa crainte de voir la Session extraordinaire faire marche arrière par rapport aux engagements internationaux existants.

A quelques mètres de là, un groupe ultra-conservateur distribuait à des délégués visiblement épuisés des prospectus selon lesquels « le programme de l'UNICEF considère que la santé génésique comprend aussi l'avortement », ou « l'éducation sexuelle dispensée par l'UNICEF encourage l'homosexualité et l'animalité ».

Mme Curran, désignant le groupe adversaire, déclara : « il faut bien qu'on les ait à l'oeil, non ? »

SELON UN SENATEUR, LA SOLUTION POURRAIT ETRE DANS LES RESERVES

Selon M. Timothy E. Wirth, Sénateur américain qui préside la United Nations Foundation et est un vétéran des négociations de ce genre, il y aurait une solution simple permettant de surmonter les principaux sujets de désaccord de la conférence.

Lors d'un briefing, hier, il a estimé qu'il restait trois questions en suspens :

* le libellé concernant les droits et la Convention relative aux droits de l'enfant. Selon lui, les négociations pour la Convention n'avaient pas fait l'objet de difficultés, mais par la suite « certains » l'avaient interprétée à tort comme affirmant les droits de l'enfant aux dépens des droits, du rôle et des responsabilités des parents.

* le libellé concernant les services de santé génésique. Certains l'avaient critiqué, estimant à tort que le texte risquait d'encourager l'avortement.

* l'information et les structures destinées aux adolescents sur les questions sexuelles et génésiques. Certaines délégations prônent une logique de « chasteté et rien d'autre », alors que d'autres estiment qu'il est préférable d'avoir une approche plus large dont la chasteté est un élément.

M. Wirth a rappelé le pragmatisme dont avait fait preuve le Saint Siège à la conférence de 1994 sur la population et le développement : la délégation étant gênée par certains mots ou paragraphes, « plutôt que de bloquer un consensus sur le texte, ce qui aurait fait échouer toute la conférence, le Saint Siège a souscrit au programme d'action, mais avec des réserves sur certains paragraphes. »

C'est là, d'après lui, une voie à explorer pour les quelques pays à la Session extraordinaire qui, tout en ayant des difficultés à accepter certaines parties du texte, voulaient que la conférence aboutisse.

L'expérience montre qu'en réaffirmant sans ambiguïté les droits souverains de chaque pays, on peut surmonter une grande partie des désaccords, toujours selon M. Wirth ; la déclaration de la conférence est un texte vague et général, qu'il appartient à chaque état d'interpréter.

INFILTRATION D'ONG

Pendant la réunion d'un petit groupe de négociation tentant de se mettre d'accord sur le libellé de la déclaration, le coordonnateur du groupe, Hanns Schumacher, s'est vu poser une série de questions sur les différentes façons d'arriver à un accord. Il répondit patiemment et avec détails à toutes les questions, avant de s'enquérir auprès de son interlocutrice : quel pays représentait-elle ? C'est alors que cette personne, qui dirige une ONG, s'est rendue compte qu'elle s'était trompée de salle, et que celle où elle se trouvait était censée être réservée aux délégations officielles. Elle se confondit en excuses que M. Schumacher accepta de bonne grâce, ajoutant qu'elle avait posé des questions très pertinentes...

Avant de démasquer cette espionne involontaire, M. Schumacher avait déclaré aux participants qu'il espérait pouvoir annoncer à la plénière, jeudi matin, comment les discussions pouvaient être poursuivies pour finaliser le document Un monde digne des enfants.

EN BREF

- * Le gouvernement américain n'a accordé de visa à aucun membre de la délégation irakienne à la Session extraordinaire. Selon l'UNICEF hier, il n'y aurait pas eu d'autres refus consécutifs.
- * « C'est la première fois dans l'histoire de l'ONU qu'on les entend [les enfants] » dicit Carol Bellamy, directrice exécutive de l'UNICEF.
- * « On a appris des choses, aujourd'hui » selon Tom Burke, délégué-enfant. Mais il espère que les adultes s'apercevront un jour que la « participation des enfants », ce n'est pas qu'un outil.
- * Le Secrétaire-Général de l'ONU, Kofi Annan, dans son allocution d'ouverture, s'est adressé directement aux enfants du monde entier, leur disant : « Vous avez le droit de vivre en sécurité, à l'abri de la guerre, de la maltraitance et de l'exploitation. Ces droits vont-ils de soi ? oui, et pourtant nous, adultes, n'avons pas réussi à protéger la plupart d'entre eux ».
- * « Nous avons 10 à 15 ans pour voir s'ils nous ont écoutés », a répondu la déléguée-enfant Audrey Cheynut, quand on lui demandait si elle pensait que les états honoreraient leurs promesses pour les enfants.
- * « Appelez-nous l'avenir, nous sommes aussi le présent », déclaration du Forum des enfants, Un monde digne de nous.
- * « Nous n'avons eu que trois minutes pour présenter notre point de vue à l'Assemblée Générale » : Alex Rosu, participant du Forum des enfants, lorsqu'on lui demanda s'il avait des critiques à faire sur l'organisation de la participation des enfants.
- * « Il faut que nous fassions bouger le monde, au sens propre du terme », a déclaré Tommy Thompson, le ministre américain de la santé. Il faisait allusion à la décision par l'Organisation Mondiale de la Santé d'inscrire comme priorité de son action l'activité physique et la forme. Il a reconnu que le problème se posait de façon particulièrement aiguë aux Etats-Unis, où le nombre d'enfants gros a triplé au cours des vingt dernières années.
- * Lorsqu'on lui demanda ce qu'elle pensait d'une rumeur selon laquelle Washington insistait auprès de l'UNICEF pour que soient réduites les références à la Convention relative aux droits de l'enfant dans tous ces documents, Jo Becker, du Caucus sur les droits de l'enfant, a eu l'air surpris et a déclaré qu'elle n'en avait pas du tout entendu parler, avant d'ajouter : « ce serait consternant ».

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus de 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service e-mail, qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire, veuillez envoyer un message à crin_specialsession_subscribe@domens.co.uk. Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network
c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél : 00 44 (0) 207 716 2240 télécopie : 99 44 (0) 207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

Hier, la Somalie a été le dernier pays du monde à signer la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Timor Oriental a déclaré qu'après son indépendance intervenant le 20 mai, la Convention serait le premier accord international que signerait le nouveau gouvernement.

LA SESSION EXTRAORDINAIRE « COMPROMISE »

Après avoir fait pression pendant près de deux ans pour qu'on se concentre sur les droits dans le document Un monde digne des enfants, le Caucus sur les droits de l'enfant, qui rassemble plus de 100 organisations, s'est déclaré hier déçu des résultats. Selon un porte-parole, le groupe estime que les Etats-Unis portent une grande part de responsabilité, et il a envoyé une lettre de protestation à la délégation américaine :

Lettre ouverte à Tommy Thompson, ministre de la santé américain, et à la délégation américaine à la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants :

En tant qu'organisations non-gouvernementales des Etats-Unis et du monde entier travaillant à promouvoir et à faire respecter les droits des enfants, nous sommes profondément déçus par la position adoptée par la délégation américaine dans les négociations sur le document de conclusion de la Session extraordinaire sur les points suivants : la Convention relative aux droits de l'enfant, l'information et les structures en matière sexuelle et génésique, la peine de mort. Ces positions ne tiennent en effet compte ni de la réalité quotidienne des enfants, ni des dispositifs internationaux élaborés au cours des douze dernières années sur les droits des enfants. En campant sur ces positions, les Etats-Unis compromettent la Session extraordinaire.

Nous nous félicitons du soutien apporté par les Etats-Unis aux protocoles facultatifs à la Convention et de la ratification par ce même pays de la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes du travail des enfants. Par contre, les Etats-Unis, en tentant de marginaliser la Convention relative aux droits de l'enfant dans le document de conclusion, attaquent le consensus obtenu dans le monde entier au cours des douze dernières années sur les droits humains des enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant est la référence juridique internationale la plus complète pour les enfants ; elle est également le traité le plus rapidement et le plus largement ratifié de toute l'histoire. Elle est le point de départ logique et la clé de voûte de tout plan d'action international pour les enfants. Sans y être partie, les Etats-Unis devraient reconnaître l'importance de la Convention au plan international : elle est la référence mondiale pour les droits des enfants.

La position américaine, à savoir de prêcher la chasteté et d'estimer que cela réglerait tous les problèmes de la sexualité des adolescents, est aussi naïve que déplacée : les millions de jeunes filles qui se marient avant 18 ans ou qui sont contraintes d'avoir des rapports sexuels ne peuvent choisir la chasteté, et si elles ne peuvent pas s'informer ou avoir accès aux services pertinents, leur vie risque d'être en danger. Lors de conférences internationales précédentes, les pays représentés –y compris les Etats-Unis – avaient estimé que les adolescents avaient le droit à l'éducation, à l'information et à l'accueil dans des structures en matière sexuelle et génésique. Ce droit doit être réaffirmé aujourd'hui.

Par ailleurs, nous déplorons que les Etats-Unis soient l'un des très rares pays où existe encore la peine de mort pour les mineurs. Nous nous félicitons que certains états américains mettent fin à cette pratique, comme y ont mis fin la grande majorité des pays dans le monde entier. La communauté internationale a condamné à la quasi-unanimité la peine de mort pour les délinquants mineurs. Cela devrait être reconnu dans le document de conclusion.

Le document de conclusion de la Session extraordinaire consacrée aux enfants pourrait influencer grandement les politiques menées par les pays, et la vie des enfants où qu'ils se trouvent. Les Etats-Unis ont, comme les autres, la possibilité d'exprimer des réserves sur certains paragraphes du document de conclusion. Nous implorons le gouvernement américain de bien vouloir utiliser le mécanisme de réserves prévu par l'ONU, pour ne plus faire obstacle aux progrès sur le document de conclusion.

Le Caucus sur les droits de l'enfant regroupe des centaines d'organisations non gouvernementales nationales et internationales qui travaillent à promouvoir et à protéger les droits des enfants.

UNE MINISTRE EXPRIME SON ESPOIR ET APPELLE A LA CREATION D'UN GROUPE G7

Mme Hilde Johnson, ministre de la coopération norvégienne, a dit qu'il faudrait établir un groupe « G7 » qui réunirait les pays ayant consacré 0,7 pour cent de leur produit intérieur brut (PIB) à l'aide au développement. Il s'agit là d'un objectif fixé par les Nations Unies il y a bien longtemps, mais bien peu respecté.

Cinq pays ont atteint l'objectif : le Danemark, le Luxembourg, les Pays Bas, la Norvège et la Suède. Mme Johnson a déclaré dans une conférence de presse que l'Irlande et la Belgique avaient l'intention d'arriver à ce chiffre, et que la Norvège allait augmenter l'aide au développement qui passerait ainsi à 1 pour cent de son PIB, dont 15 pour cent iraient à l'éducation.

Elle a appelé à ce que les enfants soient au centre de la politique de l'aide au développement et à ce que prenne fin le « cirque des donateurs » : la Tanzanie, par exemple, doit rédiger quelque 1000 rapports pour les donateurs et son ministère des finances recevoir des centaines de délégations chaque année.

Même si sa proposition de créer ce « groupe des bons » en s'inspirant du groupe G7 des pays industrialisés n'est sans doute pas tout à fait sérieuse, elle estime que la conférence de Monterrey organisée récemment a vraiment marqué un tournant en matière de financement du développement.

Selon elle, la préparation de la conférence de Monterrey avait été insuffisante et on n'en attendait donc pas grand-chose. Mais l'Union Européenne comme les Etats-Unis avaient pris de nouveaux engagements lors de cette conférence : « ce n'est pas assez, mais cela marque un tournant : l'aide était en baisse constante depuis des années, depuis Monterrey c'est fini, nous assistons à un renversement de tendance. » D'ailleurs, a-t-elle ajouté, même les pays qui n'ont pas augmenté leur participation ont le sentiment de devoir faire plus.

Hilary Benn, secrétaire d'état au Ministère de la coopération britannique, a estimé également que Monterrey avait obtenu des résultats. Lors d'un briefing, il a déclaré qu'il y avait désormais un large accord sur les étapes à parcourir pour améliorer la situation des enfants, en particulier depuis Monterrey, ajoutant : « La Session extraordinaire est l'une des étapes du combat contre la pauvreté dans le monde ».

Selon les estimations du Programme des Nations Unies pour le Développement, il faudrait à peu près 50 milliards de dollars d'aide par an pour atteindre les principaux objectifs de l'élimination de la pauvreté dans le monde – soit deux fois plus que les engagements actuels.

Un député indien, le Dr Najma Heptullah, a déclaré lors d'une réunion organisée par l'Union interparlementaire et l'UNICEF que le monde était entré en guerre pour les enfants mais que « sans moyens financiers, nos plus belles promesses resteront vides de sens » .

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus de 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service e-mail, qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, veuillez envoyer un message à crin_specialsession-subscribe@domeus.co.uk Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network
c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél : 00 44 (0)207 716 2240 télécopie : 00 44 (0)207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Pour faire cesser votre abonnement, veuillez envoyer un message vierge à l'adresse suivante : crin_specialsession-unsubscribe@domeus.co.uk

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

- * le texte est édulcoré sur les droits et la santé génésique
- * une superpuissance fait la loi
- * les ONG ont trouvé porte close

LE VERDICT SUR LA SESSION EXTRAORDINAIRE : GRANDE DECEPTION, IMMENSE REUSSITE

Cela ne s'est pas fini en fanfare, mais avec des larmes.

C'est essentiellement la plus grande coalition non-gouvernementale à la Session extraordinaire, à savoir le Caucus sur les droits de l'enfant, qui a «versé des larmes», mais la critique a été également plus vive qu'on ne s'y attendait de la part de certains pays qui se sont exprimés après qu'est intervenu l'accord sur la déclaration finale, vendredi en fin de soirée.

Le Caucus s'est exprimé par la bouche de Jo Becker, qui a déclaré que son groupe, regroupant une centaine d'organisations, était «extrêmement déçu» de la dévalorisation de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le document. Elle a accusé les états d'avoir «gâché l'occasion» de développer le travail accompli au cours des dix dernières années.

Estimant que l'ensemble du processus de négociations avait mal fonctionné, le Caucus a déclaré que les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE) avaient négocié le compromis final, l'UE ayant abandonné ses engagements, qu'ils avaient ensuite présenté aux autres états comme étant «à prendre ou à laisser». «Les Etats-Unis ont complètement dominé les négociations sur le document, et l'UE les a laissés faire sans broncher», selon Jo Becker.

Le Caucus a déploré qu'à la suite de «débats houleux sur les droits sexuels et génésiques», les états n'aient finalement accepté que des références très vagues aux conférences internationales précédentes, ne mentionnant pas explicitement les droits des adolescents à bénéficier d'information, d'éducation et de structures complètes sur les questions sexuelles et génésiques.

Quant à la disparition du texte de l'objectif de 0,7 pour cent du produit intérieur brut pour l'aide au développement, «c'est une immense déception pour nous tous», a estimé Mme Becker.

Plusieurs jeunes participants ont aussi exprimé leur déception :

Tom Burke, délégué britannique de moins de 18 ans et membre du Caucus, a déclaré : «A la fin du Forum des enfants nous avons dit noir sur blanc aux états à quoi ressemblerait Un monde digne de nous. Le document de conclusion est vraiment décevant. Nous nous sommes exprimés, mais on a l'impression que personne ne nous a écoutés.»

Bala Subramanya, autre participante jeune, est allée encore plus loin : «Le document de conclusion ne reflète nulle part le point de vue des enfants.»

S'exprimant au nom de l'Alliance indienne des droits de l'enfant, Razia Sultan Ismail Abbsi a accusé le gouvernement américain d'avoir fait obstacle à un accord productif. D'après elle, le risque est que le comportement des Américains, qui ont imposé un texte conforme à leurs intérêts, ait comme résultat pratique d'ébranler les engagements d'autres pays.

Elle a également estimé que les états d'Asie du Sud, où vivent la majorité des enfants du monde, ont obtenu des résultats décevants par rapport aux objectifs du Sommet sur les enfants de 1990, et auraient à répondre du peu de résistance qu'ils avaient opposée dans ces négociations.

Selon elle, les négociations ont laissé un goût d'échec. Concernant la Convention, elle a déclaré : « Nous venons d'avoir dix années décevantes, il se peut bien que les dix prochaines soient aussi médiocres. »

Mary Purcell, pour le Comité ONG à l'UNICEF, a critiqué le manque d'accès donné aux ONG pendant les négociations. Pendant tout le processus, a-t-elle dit, il avait été difficile d'avoir des contacts avec les délégués, et la situation avait empiré en avril : toutes les portes étaient alors restées hermétiquement closes. Selon elle, la difficulté à communiquer avec les délégués est l'une des raisons de la faiblesse du document.

Une autre membre du Comité ONG à l'UNICEF, Mary Diaz, a abordé le même problème vendredi soir dans son intervention devant la conférence. Elle a relevé la difficulté d'accès pour les ONG, disant aux états qu'ils devaient reconnaître l'importance de la participation des ONG. De plus, la conférence, dans la déclaration finale, n'avait pas accordé à la Convention relative aux droits de l'enfant l'importance qui lui est due; quelles conclusions les enfants en tireront-ils sur l'attachement des états à leurs droits ?

Le groupe des « proches » (like-minded), où l'on trouve l'Australie, le Canada, la Croatie, l'Islande, le Liechtenstein, la Nouvelle Zélande, la Norvège, Saint Marin, la Slovaquie et la Suisse, ont également critiqué le manque de transparence. Lors de la réunion de vendredi soir, un porte-parole du groupe a déclaré que leurs efforts de préserver une certaine ouverture pendant les négociations n'avaient pas été imités par d'autres. Or, une plus grande coopération aurait permis de produire un document de conclusion plus satisfaisant, a-t-il estimé.

Le Mexique est allé encore plus loin, se déclarant en complet désaccord avec les procédures de négociations. Le groupe de Rio [c'est à dire les pays d'Amérique du Sud] avait fait « d'énormes efforts » pour arriver à un compromis, et s'était vu injustement accusé de faire obstacle à un accord. Une telle conduite, selon le Mexique, n'est pas acceptable et compromet les négociations multilatérales dans leur ensemble.

La Bolivie a fustigé l'absence de mention explicite des droits génésiques pour les adolescents, un problème particulièrement aigu en Bolivie où il peut représenter un danger pour le droit à la vie des femmes. Quant au Canada, il s'est félicité du progrès réalisé dans le texte sur les enfants autochtones et la participation des enfants, mais a déploré le caractère du débat sur les questions sexuelles et génésiques, estimant que des « tentatives regrettables » avaient été faites de revenir sur un libellé adopté lors de conférences précédentes de l'ONU, et que le « document était très décevant » sur ces questions.

Par contraste avec ce sentiment de déception, voire dans certains cas de colère, les Etats-Unis, eux, ont estimé au contraire que la conférence avait été « une immense réussite » et le groupe « Certains pays en développement » ont déclaré : « Nous avons remporté aujourd'hui une victoire historique. C'est un beau cadeau que nous faisons aux enfants en ce 21^{ème} siècle. »

La directrice exécutive de l'UNICEF, Carol Bellamy, a également décrit la conférence en termes très positifs. Elle a ainsi relevé la présence de quelque 60 dirigeants au Sommet : présidents, vice-

présidents, premiers ministres, vice-premiers ministres, sans compter deux reines, un roi et des princes, relevé le fort contingent de députés et de dirigeants religieux, du secteur privé et des ONG, l'évaluation de fin de décennie du Secrétaire Général, le Mouvement Mondial pour les enfants, les plans d'action nationaux et régionaux, le lancement d'un certain nombre d'initiatives pendant le Sommet, comme la campagne sur la carence en micro-éléments nutritifs, la participation des enfants, la première Session de l'Assemblée Générale pendant laquelle on n'avait pas seulement vu, mais aussi entendu, les enfants, et enfin « un document de conclusion très robuste » .

UN MONDE DIGNE DES ENFANTS

Le 10 mai, les états sont parvenus à un accord et ont adopté un projet de résolution, document intitulé « Un monde digne des enfants ».

Pour les états, souscrire à ce texte signifie qu'ils s'engagent à atteindre un certain nombre d'objectifs et de repères d'ici à 2010. Le document de conclusion se compose d'une déclaration, d'une évaluation des progrès réalisés et des leçons tirées, et d'un plan d'action détaillé.

Quatre priorités sont identifiées pour les enfants pour les dix années à venir :

- * améliorer leur santé
- * leur dispenser un enseignement de qualité
- * les protéger de la maltraitance, de l'exploitation et de la violence
- * lutter contre le VIH et le SIDA.

Le Plan d'Action examine comment édifier un monde digne des enfants en décrivant les objectifs à atteindre, les stratégies à élaborer, les mesures à prendre ; il évoque également la mobilisation des ressources et le travail de suivi et de contrôle. Ces objectifs et mesures sont liés aux objectifs de développement du Millénaire.

En tout, on compte 21 objectifs et repères précis concernant la santé des enfants, leur éducation et leur protection pour les dix années à venir.

I AMELIORER LA SANTE DES ENFANTS

- (a) réduire d'un tiers au moins le taux de mortalité des nourrissons et des moins de cinq ans, l'objectif global étant de faire diminuer ce taux des deux tiers à l'horizon 2015 ;
- (b) réduire d'un tiers au moins le taux de mortalité maternelle, en vue d'atteindre l'objectif consistant à réduire ce taux des trois quarts à l'horizon 2015 ;
- (c) réduire d'un tiers au moins les taux de malnutrition des enfants de moins de cinq ans, et surtout des moins de deux ans, et réduire d'un tiers au moins les taux d'insuffisance pondérale à la naissance ;
- (d) réduire d'un tiers au moins le nombre de ménages ne disposant pas d'installations sanitaires et n'ayant pas accès à l'eau potable à un prix abordable ;
- (e) élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des mesures nationales en faveur de la petite enfance et du développement physique, social, affectif, spirituel et intellectuel des enfants ;
- (f) formuler et mettre en oeuvre des politiques et programmes nationaux de santé publique assortis d'objectifs et d'indicateurs de réalisation et axés sur les adolescents en vue de contribuer à leur bonne santé physique et mentale ;
- (g) mettre à la portée de tous ceux qui sont en âge d'en avoir besoin, au plus tard en 2015, des soins de santé en matière de procréation, dans le cadre d'un système de soins de santé primaires.

II DISPENSER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE

- (a) étendre et améliorer l'éducation et les soins complets en faveur de la petite enfance, tant pour les filles que pour les garçons, notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- (b) réduire de moitié le nombre d'enfants qui, bien qu'en âge de fréquenter l'école primaire, ne sont pas scolarisés et atteindre d'ici à 2010 un taux d'inscription net ou de participation à des programmes d'éducation primaire non traditionnels de bonne qualité d'au moins 90 % dans l'éducation primaire ;
- (c) éliminer les disparités entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 ; et réaliser l'égalité entre les sexes en matière d'éducation d'ici à 2015, en s'attachant à assurer aux filles le plein accès, sur un pied d'égalité, à une éducation de base de bonne qualité en veillant à ce qu'elles achèvent leurs études ;
- (d) améliorer tous les aspects de la qualité de l'éducation de base de façon que les enfants et les jeunes obtiennent des résultats reconnus et mesurables en particulier en ce qui concerne le calcul, la lecture et l'écriture et les compétences pratiques essentielles ;
- (e) veiller à répondre aux besoins en matière d'éducation de tous les jeunes en leur assurant l'accès à des programmes appropriés d'enseignement de base et d'enseignement des compétences pratiques et essentielles ;
- (f) élever de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes, en particulier des femmes, d'ici à 2015.

III LES PROTÉGER DE LA MALTRAITANCE, DE L'EXPLOITATION ET DE LA VIOLENCE

- (a) protéger les enfants contre toutes les formes de maltraitance, de délaissement, d'exploitation et de violence ;
- (b) protéger les enfants contre les répercussions des conflits armés et des déplacements forcés, et veiller au respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme (non convenu) ;
- (c) protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, y compris la pédophilie, la traite et le rapt ;
- (d) prendre immédiatement des mesures efficaces pour éliminer les pires formes de travail des enfants, telles qu'elles sont définies dans la Convention No 182 de l'Organisation Internationale du Travail et élaborer et appliquer des stratégies pour éliminer le travail des enfants qui est contraire aux normes acceptées au niveau international ;
- (e) améliorer le sort des millions d'enfants qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles.

IV LUTTER CONTRE LE VIH ET LE SIDA

- (a) fixer, d'ici à 2003, des objectifs nationaux assortis de délais pour réaliser l'objectif de prévention arrêté au niveau mondial tendant à réduire de 25 % d'ici à 2005 la séroprévalence parmi les jeunes des deux sexes âgés de 15 à 24 ans dans les pays les plus touchés et de 25 % à l'échelle mondiale d'ici à 2010, et intensifier les efforts pour réaliser ces objectifs et lutter contre les stéréotypes et les comportements sexistes, ainsi que les inégalités de traitement entre les sexes en ce qui concerne le VIH et le SIDA, en encourageant la participation active des hommes et des garçons ;
- (b) réduire de 20 % d'ici à 2005 et de 50 % d'ici à 2010 la proportion d'enfants infectés par le VIH, en faisant en sorte que 80 % des femmes enceintes qui reçoivent des soins prénataux aient accès à des services d'information, de conseils et d'autres services de prévention du VIH et du SIDA, en augmentant les services de traitement efficace disponible pour réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant et en assurant aux femmes séropositives et à leurs enfants l'accès à ces services, ainsi que grâce à des interventions efficaces en faveur des femmes séropositives, y compris des services de conseil confidentiels et de dépistage volontaire, l'accès aux traitements, en particulier aux thérapies antirétrovirales et, le cas échéant, la fourniture de substituts du lait maternel et la prestation de soins continus ;
- (c) formuler d'ici à 2003 et exécuter d'ici à 2005 des politiques et stratégies nationales pour mettre en place et renforcer aux niveaux gouvernemental, familial et communautaire des capacités pour créer un environnement favorable aux orphelins et aux garçons et filles

séropositifs et touchés par le VIH et le SIDA, notamment pour leur fournir des services de conseil et d'appui psychosocial approprié ; leur assurer l'inscription dans les écoles ainsi que l'accès au logement, à une bonne nutrition, aux services de santé et services sociaux au même titre qu'aux autres enfants, et protéger les orphelins et les enfants vulnérables de toutes les formes de sévices, de violence, d'exploitation, de discrimination et de trafic ainsi que de la perte de leur héritage.

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus de 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service e-mail, qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, veuillez envoyer un message à crin_specialsession_subscribe@domeus.co.uk Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network
c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél : 00 44 (0)207 716 2240 télécopie : 00 44 (0)207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Pour faire cesser votre abonnement, veuillez envoyer un message vierge à l'adresse suivante :
crin_specialsession-unsubscribe@domeus.co.uk

Special Session Update

NGOs working together for the UN General Assembly Special Session on Children

DROLE DE FACON DE CONSTRUIRE UN MONDE MEILLEUR POUR LES ENFANTS

Le 10 mai 2002, au terme de plus de deux ans de préparations et de négociations, les délégués de la Session extraordinaire consacrée aux enfants de l'Assemblée Générale des Nations Unies planchaient encore : il était minuit, le dernier jour de la conférence. Deux heures plus tard, la réunion était enfin conclue : le soulagement et la satisfaction étaient palpables ; mais qui oserait prétendre que c'est une bonne idée de passer une partie de la nuit, in extremis, à essayer de mettre désespérément la dernière main à un texte, surtout quand beaucoup d'organisations de défense des enfants présentes, après avoir suivi de près ce Sommet laborieux et tenté de l'infléchir, éprouvent avant tout une grande déception.

*Elles sont déçues de la façon dont la principale déclaration de la conférence a été bouclée, dans un climat d'affrontement et d'inflexibilité, l'Union Européenne emboîtant soudain le pas aux Etats-Unis et présentant leur proposition de texte comme « à prendre ou à laisser ». Au nom des délégués que le « forcing » fait pendant la dernière ligne droite des négociations avait rendus furieux, le représentant mexicain a déclaré que ce refus total du compromis risquait de compromettre le processus même des négociations multilatérales aux Nations Unies, et qu'ils espéraient qu'un tel comportement « ne se reproduira jamais ».

*Elles sont déçues de la façon dont certains principes fondamentaux ont été éliminés au dernier moment : ainsi, et là encore cela s'est passé pendant les dernières minutes de la conférence, les principales références à la Convention relative aux droits de l'enfant ont été habilement modifiées, ce qui permet d'éviter de dire en toutes lettres que la Convention est la référence mondiale sur les questions des enfants, et la base de tout travail de protection et de défense des droits des enfants.

*Elles sont déçues de la façon dont les organisations non-gouvernementales (ONG) ont été tenues à distance des négociations. C'est un recul de la part des pays membres de l'ONU et leurs représentants, recul dont ils devraient avoir honte. Plus de 1700 représentants d'ONG venus de plus de 88 pays différents ont participé à la Session extraordinaire, et l'ouverture de l'ONU aux ONG, notamment lors du « Sommet de la Terre » et par la suite, était l'un des grands progrès accomplis par l'ONU récemment. En effet, cela a enrichi l'ONU, la rendant plus compétente, plus responsable, plus transparente. Cela a rapproché un peu l'ONU de la logique disant « nous, citoyens », cela l'a éloignée de la logique de « nous, états, avons la réponse à tout et ferons ce qui nous arrange, dans nos intérêts ». La co-présidente du Comité Directeur des ONG, Mary Diaz, a résumé les choses de la façon suivante : « Les états doivent reconnaître que la société civile doit être présente et qu'elle doit être consultée. On demande aux citoyens de contribuer à l'édification d'une société solide, de demander des comptes à leurs élus. Pour cela, il faut que nous ayons accès aux politiques en cours d'élaboration, et aux négociations comme celles-ci. »

*Elles sont déçues, comme toujours, du flou maintenu sur la question des ressources financières, de l'absence d'engagement ferme à cet égard, et – mais cela est-il surprenant ? – du manque d'élan sensible dans les textes de la conférence. Mais peut-être était-ce illusoire de l'espérer, étant donné la taille du groupe et la longueur des négociations.

*Elles sont déçues que les questions de la sexualité et de la santé génésique des adolescents n'aient pas été abordées de front. Le Canada a condamné les «tentatives regrettables» de revenir sur un libellé décidé lors de conférences précédentes ; pendant la séance de clôture, la Bolivie a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'un problème théorique : il s'agit, a-t-elle précisé, « du droit à la vie pour ces jeunes femmes ». La pandémie du SIDA et du VIH ont rendu ce problème plus aigu encore qu'il y a dix ans. Peter Piot, Directeur Exécutif de ONUSIDA, a ainsi déclaré : « Le crime, c'est d'ôter aux enfants le droit de savoir. Nous n'atteindrons pas les objectifs du Sommet si nous n'arrivons pas à endiguer le SIDA ».

Cela ne veut pas dire que tout soit négatif. Sur certaines questions, par exemple les mesures de protection pour les enfants vivant dans des circonstances très difficiles, on a adopté un libellé plus affirmatif que dans la Déclaration approuvée lors du Sommet sur les enfants de 1990. Le document final énumère quatre domaines prioritaires, parmi lesquels figure la protection contre la maltraitance, l'exploitation et la violence : ce domaine est assorti de cinq objectifs principaux et de plus de 47 actions et stratégies.

Le Sommet a également permis de ne pas perdre de vue les enfants. Les jeunes ont fait des interventions marquantes : pour certaines, n'y seront restés insensibles que les délégués les plus autoritaires, paternalistes et enfermés dans les hiérarchies. Ceux qui ont entendu China narrer devant l'Assemblée Générale son expérience d'enfant soldat, et en tant que tel de bourreau et de victime à la fois, pourront difficilement oublier son témoignage insupportable. « Ca fait trop mal. Je ne me sens pas comme les autres ». Selon Carol Bellamy, directrice exécutive de l'UNICEF : « Pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, on leur [les enfants] donne leur parole ». Mme Bellamy a bénéficié de la présence des enfants, qui étaient présents comme délégués, représentants d'ONG et participants au Forum des Enfants, puisqu'elle a pu reprendre ce qu'ils ont inlassablement demandé aux représentants des états, à savoir d'agir plutôt que de parler. Mais certains pays, avant la conférence, avaient des doutes sur l'opportunité de la présence des enfants, et y étaient opposés, et il ne faudrait pas que l'initiative s'arrête en si bon chemin : pour éviter ce risque, il faut que l'ONU s'occupe d'insister pour que les enfants soient à l'avenir représentés dans toutes les réunions de l'ONU ayant trait aux enfants.

C'est Mme Bellamy elle-même qui a dit, dans sa dernière intervention, tard dans la nuit, cette phrase toute simple : «À présent, il est temps d'agir ». Et un jeune délégué, Andrey, a déclaré : «Nous avons 10 ou 15 ans pour voir s'ils [les pays] nous ont écoutés ».

UN MONDE DIGNE DES ENFANTS

Il est là ! le document de conclusion, en avant-première, document officieux et sans corrections, tel qu'approuvé vendredi 10 mai 2002 par la Session extraordinaire consacrée aux enfants.

*vous trouverez la version anglaise à l'adresse suivante :

www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=1756, ou bien :
www.unicef.org/specialsession/documentation/documents/WFFC-unedited-15may02.doc

*pour la version française, allez à l'adresse suivante :

www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=2632, ou bien :
www.unicef.org/french/specialsession/documentation/documents/WFFC-unedited-version-of-15may02.doc

*pour la version espagnole, allez à l'adresse suivante : www.crin.org/resources/infoDetail.asp?ID=2634, ou bien : www.unicef.org/spanish/specialsession/documentation/documents/WFFC-unedited-version-of-15may02.doc

La version officielle sera affichée dès que les services de documentation de l'ONU la diffuseront. Elle sera disponible dans toutes les langues officielles de l'ONU, à savoir l'anglais, le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois et le russe.

La mise à jour sur la Session Extraordinaire sera publiée pendant toute la durée de la Session par le Child Rights Information Network (CRIN). Elle sera diffusée à plus de 1.800 adresses e-mail, et plus de 1.000 exemplaires seront disponibles pour les délégués se trouvant à New York. Pour vous abonner à ce service e-mail, qui continuera pendant toute la durée de la Session extraordinaire consacrée aux enfants, veuillez envoyer un message à crin_specialsession-unsubscribe@domeus.co.uk. Les archives sont disponibles sur www.crin.org/email/index.asp. Ce service est disponible en anglais, en français et en espagnol.

Child Rights Information Network
c/o Save the Children 17 Grove Lane London SE5 8RD Royaume Uni
tél : 00 44 (0)207 716 2240 télécopie : 00 44 (0)207 793 7628 e-mail : info@crin.org
Venez sur notre site : www.crin.org/specialsession

Pour faire cesser votre abonnement, veuillez envoyer un message vierge à l'adresse suivante :
crin_specialsession-unsubscribe@domeus.co.uk